

## ANNEXE .FILM - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .FILM

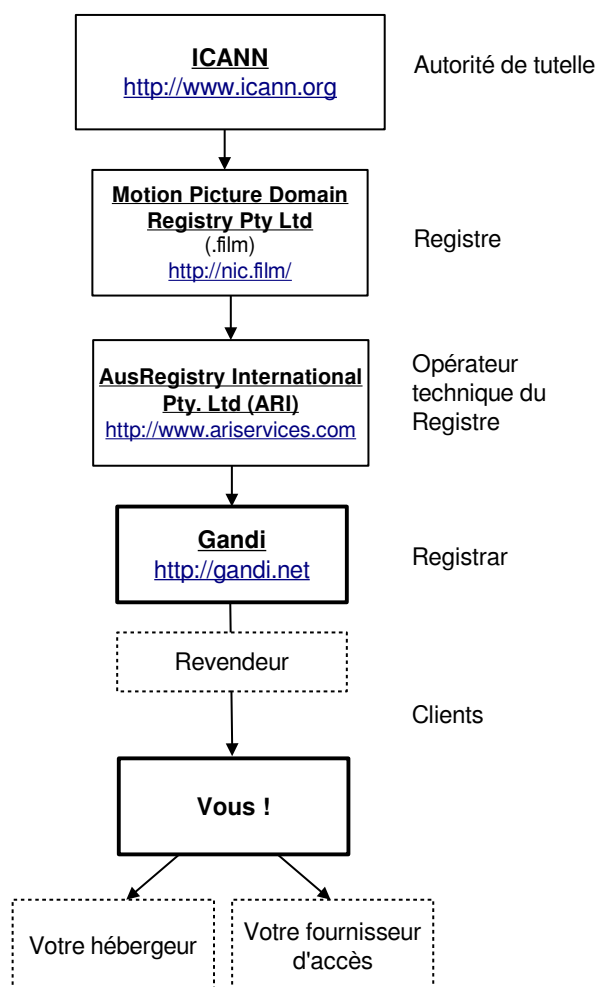
version n° 1.1 du 2 août 2016

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .FILM supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

### Article .FILM.1. Autorité de tutelle et Registre

.FILM est une extension générique en relation avec le domaine de l'éducation et la formation. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .FILM :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

### Article .FILM.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .FILM Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .FILM, définies par l'ICANN, ARI et Motion Picture Domain Registry Pty Ltd.

Les règles édictées par ARI et Motion Picture Domain Registry Pty Ltd sont disponibles à l'adresse suivante : <http://nic.film/policies/>, et

notamment :

- Politique d'enregistrement des noms de domaine : <http://go.film/registration-policy/>
- Politique de lancement : <http://go.film/launch-policy/>
- Politique d'utilisation : <http://go.film/Acceptable-Use-Policy/>

Politiques de l'ICANN :

<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .FILM. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .FILM est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/film>

### Article .FILM.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :

<http://www.gandi.net/domain/film/info>

Les .FILM sont ouverts aux membres de l'industrie du film.

Afin de pouvoir enregistrer un nom de domaine en .FILM, Vous devez :

- être le bénéficiaire de l'enregistrement du nom de domaine
- satisfaire aux conditions A et B suivantes:
  - **Condition A** : Vous devez être associés à l'industrie du film, c'est-à-dire être une personne physique ou morale qui entre dans une des catégories suivantes :
    - Etre activement impliqué dans l'industrie du film (producteurs, distributeurs, commerciaux, studios, directeurs, écrivains, photographes, techniciens, acteurs, presse, festivals de films, associations) ; ou
    - Fournir des produits ou services à l'industrie du film (avocats, agents, relations publiques et firmes de marketing, financiers, designers, fournisseurs d'équipements, bureau d'enregistrement de noms de domaine, service informatique et fournisseurs d'hébergement).
  - **Condition B** : Votre nom de domaine doit être en rapport avec l'activité que Vous exercez dans le domaine de l'industrie du film, notamment le nom de domaine peut être le nom de Votre organisation ou Votre nom personnel, un bien ou un service que Vous fournissez, un événement que Vous organisez, une profession que Vous ou Vos employés exercez ou le nom ou titre d'un film pour lequel Vous êtes détenteur de droits tels que les droits sur le scénario, les droits de production, ou les droits de distribution.

Le Registre a la possibilité de Vous contacter pour Vous demandez de fournir, dans les 14 jours calendaires, des informations démontrant Votre éligibilité. A défaut, le Registre pourra suspendre ou détruire Votre nom de domaine à sa discrétion. De même, si le Registre estime que Vous ne remplissez pas les conditions d'éligibilité ou que Votre nom de domaine n'est pas en rapport avec la mission du .FILM, il pourra à son entière discrétion annuler, bloquer, placer en statut « hold », transférer à un tiers ou détruire le nom de domaine.

Dans le cas où Vous ne remplissez plus les conditions d'éligibilité, Vous devez Nous contacter, dans les 14 jours calendaires suivants Votre inéligibilité, afin de demander l'annulation, le blocage, la suspension, le transfert à un tiers ou la destruction du nom de domaine.

En tout état de cause si Vous ne remplissez pas ou que Vous ne remplissez plus les conditions d'éligibilité, ou que Vous ne fournissez pas les informations demandées par le Registre justifiant de Votre éligibilité, Vous ne pourrez prétendre un aucun remboursement.

Vous acceptez que le Registre puisse Vous contacter à propos de Votre demande d'enregistrement en période de Landrush. En vertu des règles du Registre, à défaut de fournir les informations demandées par le Registre ayant pour but de vérifier Votre demande d'enregistrement, celle-ci pourra être rejetée.

#### **Article .FILM.4. Termes réservés et noms de domaine premium**

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :

- Règles du Registre :  
[http://nic.film/wp-content/uploads/2015/07/Registration\\_Policy.pdf](http://nic.film/wp-content/uploads/2015/07/Registration_Policy.pdf)  
(4.3 Reserved and restricted Domain Names)
- Conformément au contrat entre l'ICANN et le Registre :  
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/film>  
(specification 5. schedule of reserved names), les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

Vous reconnaissez que la liste des termes réservés peut être modifiée à tout moment à la discrétion du Registre.

#### **Article .FILM.5. Durée d'enregistrement**

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans pour les demandes effectuées pour l'ouverture générale. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

#### **Article .FILM.6. Tarifs**

Nos grilles de prix sont consultables sur :  
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/film>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés sur Notre site lors de Votre commande.

Vous reconnaissez expressément que le prix de la création d'un nom de domaine peut être différent de celui de son renouvellement.

#### **Article .FILM.7. Stockage des données personnelles**

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données

personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

Vous consentez à l'utilisation, la copie, la distribution, la publication notamment dans une base de données [Whois](#), la modification et tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre. Vous garanteez que Votre consentement concernant la gestion de Vos données personnelles a été obtenu légalement.

#### **Article .FILM.8. Règlement des litiges**

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .FILM, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges :  
<http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP :  
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :  
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :  
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs :  
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :  
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Le Registre a également mis en place une procédure de résolution des litiges relatifs aux conditions d'éligibilité (EDRP), à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :  
[http://nic.film/wp-content/uploads/2015/07/Eligibility\\_Dispute\\_Resolution\\_Policy.pdf](http://nic.film/wp-content/uploads/2015/07/Eligibility_Dispute_Resolution_Policy.pdf)

#### **Article .FILM.9. Transfert (changement de Registrar)**

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

#### **Article .FILM.10. Changement de propriétaire**

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux

parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

#### **Article .FILM.11. Processus de destruction**

**À expiration du nom de domaine**, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

#### **Article .FILM.12. Vos déclarations et garanties**

Vous garantissez avoir la capacité de conclure le présent Contrat.

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

En soumettant une demande d'enregistrement Vous garantissez que :

- Votre demande, et l'éventuel enregistrement et/ou utilisation du nom de domaine n'enfreindra pas les droits de propriété intellectuelle de tiers ;
- Vous Vous soumettrez à toutes les procédures établies par l'ICANN applicables en matière de règlement des litiges ;
- Vous assumez la responsabilité de toute violation des droits des tiers découlant de Votre enregistrement et/ou de l'utilisation du nom de domaine, et indemnisez le Registre de toute responsabilité qu'il pourrait encourir découlant de cette violation.

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou

trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à indemniser, et dégager de toute responsabilité le Registre, préposés agents et sous-traitants contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses pouvant être initiés ou intentés contre le Registre, subis ou encouru par le Registre découlant ou en relation avec Votre nom de domaine, ou de toute violation des règles du Registre et/ou du présent contrat. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

#### **Article .FILM.13. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre**

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé s'il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter Votre demande d'enregistrement, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction :

- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- en application des ses obligations en tant que Registre ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
- afin d'éviter toute responsabilité civile ou pénale, du Registre, ses sociétés affiliées, filiales, administrateurs, directeurs, préposés ou sous-traitant ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar ;
- conformément aux règles du Registre ;
- afin de mettre un terme à ou de prévenir toute violation des règles du Registre et du présent contrat ;
- pour non paiement des frais au Registre.

Si Vous Vous trouvez en violation des règles du Registre, le Registre peut refuser toute demande d'enregistrement, enregistrement et/ou renouvellement de Votre part.

*-fin de l'annexe .FILM-*